

Des parents opposés au départ d'une enseignante

Hier, des parents d'élèves de l'école Célestin-Freinet ont exprimé leur inquiétude face au remplacement annoncé d'une enseignante. La DSDEN dément et s'explique.

La mobilisation

Hier, 8 h 30, devant l'école Célestin-Freinet, un groupe des parents d'élèves informe l'ensemble des familles d'un nouveau problème affectant l'équipe enseignante. Le père d'un enfant de la classe de maternelle concernée a pris l'initiative de faire signer une pétition.

Lucia Talig Godoy, élue parent déléguée pour la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) explique l'origine de leur contestation. « **L'enseignante remplaçante titulaire a été affectée à cette classe depuis le début de l'année scolaire, jusqu'au 24 juin 2022. Or, elle devrait rejoindre un autre établissement à la fin de la semaine.** »

« Trop de remplaçants »

Un changement jugé déstabilisant par les parents. Cette classe à trois niveaux aurait connu cinq remplaçants l'année passée. « **Nos enfants ont besoin de repères stables dans leur scolarité et avec les personnes. Nous demandons le maintien de l'enseignante jusqu'au terme de l'année scolaire.** »

Pour la directrice de l'école, « **cette enseignante titulaire a effectué un remplacement de six mois, ici, l'an dernier. Elle a suivi deux journées de formation, au moment de la rentrée, sur les méthodes collaboratives. Elle connaît donc désormais la pédagogie Freinet.** » Un courrier cosigné par la FCPE et l'autre association de parents, Ensemble pour Freinet, est parvenu à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), demandant une réponse dans la semaine.

Pour Claude Chotteau, adjoint à la directrice académique, en charge du premier degré, la polémique n'a pas lieu d'exister. Sur le contexte d'abord, il explique que « **des rempla-**

çants [titulaires, qui font partie de la brigade départementale de remplacement] **sont parfois mobilisés sur des remplacements longs** », qui peuvent s'étaler sur une année scolaire, comme c'est le cas à Freinet.

« Or ce n'est pas l'objectif : nous avons besoin de ces moyens humains pour des remplacements courts, notamment cet hiver, en cas de reprise épidémique », ou tout simplement en cas d'arrêt d'un enseignant, qu'il faut remplacer au pied levé.

Face à cette problématique, une solution émerge. **« Du fait de la crise, nous sommes autorisés par le rectorat à recruter 20 enseignants contractuels pour pallier la défection de certains enseignants. Nous en avons pour l'heure recruté 17. Avant les vacances de la Toussaint, nous avons ciblé les postes de remplacements longs sur lesquels nous pourrions les mobiliser. »**

C'est le cas de l'école Freinet. Mais Claude Chotteau conteste un potentiel départ imminent de la remplaçante titulaire. **« Tout n'est pas encore calé, mais ce qui est envisagé dans un premier temps, c'est de laisser la remplaçante actuelle sur son poste, et de positionner la remplaçante contractuelle en surnombre sur l'école. Nous restons extrêmement attentifs à la situation : ni les élèves de Freinet, ni les élèves des autres écoles ne doivent pâtir de ces situations. »**

La DSDEN va rencontrer des parents d'élèves de Freinet ce mardi.

Daphné CAGNARD-BUDIMAN avec notre correspondant.



Les parents mobilisés lancent la signature d'une pétition pour le maintien d'une enseignante à l'école Freinet. Ouest-France

